

TRAVAUX DE VIABILISATION DES SITES DES CITES ADMINISTRATIVES DEPARTEMENTALES

LOT 1 : TRAVAUX D'AMENEE D'ENERGIE ELECTRIQUE

LOT 2 : TRAVAUX D'AMENEE D'EAU POTABLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 072/SImAU/DG/DO/DJ du 12/09/2022

COMPTE RENDU DE LA REUNION PREPARATOIRE AVEC LES SOUSSIONNAIRES

L'an deux mil vingt-deux et le lundi 12 septembre à 10 heures a eu lieu, par visio conférence, la réunion préparatoire avec les soumissionnaires conformément au point 05 de l'avis d'appel d'offres N°072/SImAU/DG/DO/DJ du 2 septembre 2022 relatif aux **travaux de viabilisation des sites des Cités Administratives Départementales repartis en deux (02) lots :**

Lot 1 : Travaux d'Amenée d'Energie Electrique ;

Lot 2 : Travaux d'Amenée d'Eau Potable.

Cette réunion a connu la participation effective de tous les acteurs notamment, le cabinet Build Concept Consult (BCC) / Maître d'œuvre ainsi que les cadres de la SImAU et les représentants des soumissionnaires.

La séance s'est déroulée suivant les étapes suivantes :

- Présentation des participants ;
- Brève présentation de la SImAU ;
- Présentation du Projet ;
- Présentation du dossier d'appel d'offres ;
- Questions - réponses aux soumissionnaires

1- Brève présentation de la SImAU

Les points essentiels abordés concernent :

- Présentation générale ;
- Missions ;
- Portefeuille des projets ;

2- Présentation du Projet de viabilisation des sites des Cités Administratives Départementales

La Direction des Opérations de la SImAU assistée du Maître d'œuvre (Cabinet BCC) a présenté dans les détails les caractéristiques du Projet. Les points présentés sont :

AMENEE D'ENERGIE ELECTRIQUE SUR LES SITES DES CITES ADMINISTRATIVES DEPARTEMENTALES

La consistance des travaux se résume comme suit :

- ✓ Construction des lignes aériennes et des lignes souterraines HTA 24 KV pour le raccordement en énergie électrique des sites
- ✓ Construction de locaux (travaux de génie civil) abritant les postes de livraison
- ✓ Equipement des postes de livraison (fourniture et pose des unités fonctionnelles, liaisons HTA et BT, accessoires de protection individuelle et collective).

Plus spécifiquement et par site ces travaux sont décrits comme suit :

SITE	CONSISTANCE RETENUE APRES VISITE
PARAKOU	Poste de livraison HTA
KANDI	Poste de livraison HTA
DJOUGOU	Poste de livraison HTA
NATITINGOU	Poste de livraison HTA
LOKOSSA	450 m de réseau souterrain HTA + poste de livraison HTA
APLAHOUE	Poste de livraison HTA
ABOMEY	550 m de réseau souterrain HTA + poste de livraison HTA
DASSA	550 m de réseau souterrain HTA + poste de livraison HTA
POBE	550 m de réseau souterrain HTA + poste de livraison HTA
ALLADA	550 m de réseau souterrain HTA + poste de livraison HTA
PORTO NOVO DIR DEP ET LOGEMENTS (GBODJE)	500 m de réseau souterrain HTA + poste de livraison HTA
PORTO NOVO PREFECTURE (KOUTONGBE)	450 m de réseau souterrain HTA + poste de livraison HTA

AMENEE D'EAU POTABLE SUR LES SITES DES CITES ADMINISTRATIVES DEPARTEMENTALES

Le périmètre des travaux d'adduction concerne l'ensemble des matériels et des équipements suivants, à savoir :

- ✓ Fourniture et pose de conduites sous tranchées
- ✓ Pose de Robinetterie
- ✓ Essais de pression et d'étanchéité
- ✓ Remblaiement des tranchées, rétablissement des routes
- ✓ Nettoyage, Rinçage et Désinfection des conduites



Par site, ces travaux sont résumés comme suit :

SITE	CONSISTANCE RETENUE APRES VISITE
KANDI	4.000 m de conduite diam 160 mm
DJOUGOU	3.000 m de conduite diam 160 mm
NATITINGOU	1.600 m de conduite diam 110 mm + 100 m de conduite diam 160 mm + 250 m de conduite diam 75 mm
LOKOSSA	708 m de conduite diam 110 mm + 36 m de conduite diam 160 mm (sur deux sites)
ABOMEY	500 m de conduite diam 75 mm
POBE	1.300 m de conduite diam 110 mm + 2.700 m de conduite diam 160 mm
PORTO NOVO DIR DEP ET LOGEMENTS (GBODJE)	1.600 m de conduite diam 160 mm
PORTO NOVO PREFECTURE (KOUTONGBE)	600 m de conduite diam 110 mm

3- Présentation du dossier d'appel d'offres

La Direction Juridique de la SIMAU a présenté le dossier d'appel d'offres et mis en exergue les points clés :

Les caractéristiques du dossier sont :

- ✓ Les travaux seront réalisés en deux (02) lots :
Lot 1 : Travaux d'Amenée d'Energie Electrique ;
Lot 2 : Travaux d'Amenée d'Eau Potable.
- ✓ Délai d'exécution : Les travaux seront exécutés dans un délai maximal de **six (06) mois pour chaque lot** ;
- ✓ Garantie de soumission : **Trois cents millions (300 000 000) FCFA pour le lot 1 et cent cinquante millions (150 000 000) FCFA pour le lot.**

Il a été rappelé les différents dates clés du dossier :

- ✓ Date de publication de l'appel d'offres : **02 septembre 2022** ;
- ✓ Date de la réunion préparatoire : **Lundi 12 septembre 2022 à 10 heures** ;
- ✓ Dates de visite des sites : **Du mardi 13/09/2022 au vendredi 16 /09/2022** ;
- ✓ Date limite de remise des offres : **Mercredi 05 octobre 2022 à 10 heures (GMT+1) au secrétariat de la SIMAU** ;



- ✓ Date limite d'ouverture des offres : **Mercredi 05 octobre 2022 à 10 heures 30 minutes à la salle de réunion de la SIMAU ;**

Les Capacités économique et financière ont été présentées en détails ainsi que les capacités techniques et professionnelle exigées.

Ensuite, la parole a été donné aux soumissionnaires pour les questions-réponses

4- Questions - Réponses – échanges

Les questions-réponses sont consignées dans le tableau ci-après

N°	QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES	ELEMENTS DE REPONSE DE LA SIMAU																																									
1	Comment seront organisées les visites des sites	<p>Le programme de l'organisation de la visite des sites est reparti ci-après :</p> <table border="1" data-bbox="549 790 1442 1424"> <thead> <tr> <th>Dates</th> <th>Villes</th> <th>Heures</th> <th>Point de rencontre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Mardi 13/09/20</td> <td>Djougou</td> <td>8h00</td> <td>Mairie de Djougou</td> </tr> <tr> <td>Natitingou</td> <td>11h30</td> <td>Mairie de Natitingou</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Mercredi 14/09/20</td> <td>Kandi</td> <td>8h00</td> <td>Mairie de Kandi</td> </tr> <tr> <td>Parakou</td> <td>14h00</td> <td>Mairie de Parakou</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Jeudi 15/09/20</td> <td>Dassa-zoumè</td> <td>8h00</td> <td>Mairie de Dassa</td> </tr> <tr> <td>Abomey</td> <td>11h30</td> <td>Mairie de Abomey</td> </tr> <tr> <td>Aplahoué</td> <td>15h00</td> <td>Mairie d'Aplahoué</td> </tr> <tr> <td>Lokossa</td> <td>17h00</td> <td>Mairie de Lokossa</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">Vendredi 16/09/20</td> <td>Allada</td> <td>9h00</td> <td>Mairie d'Allada</td> </tr> <tr> <td>Pobè</td> <td>14h00</td> <td>Mairie de Pobè</td> </tr> <tr> <td>Porto-Novo</td> <td>16h30</td> <td>Mairie de Porto-Novo</td> </tr> </tbody> </table>	Dates	Villes	Heures	Point de rencontre	Mardi 13/09/20	Djougou	8h00	Mairie de Djougou	Natitingou	11h30	Mairie de Natitingou	Mercredi 14/09/20	Kandi	8h00	Mairie de Kandi	Parakou	14h00	Mairie de Parakou	Jeudi 15/09/20	Dassa-zoumè	8h00	Mairie de Dassa	Abomey	11h30	Mairie de Abomey	Aplahoué	15h00	Mairie d'Aplahoué	Lokossa	17h00	Mairie de Lokossa	Vendredi 16/09/20	Allada	9h00	Mairie d'Allada	Pobè	14h00	Mairie de Pobè	Porto-Novo	16h30	Mairie de Porto-Novo
Dates	Villes	Heures	Point de rencontre																																								
Mardi 13/09/20	Djougou	8h00	Mairie de Djougou																																								
	Natitingou	11h30	Mairie de Natitingou																																								
Mercredi 14/09/20	Kandi	8h00	Mairie de Kandi																																								
	Parakou	14h00	Mairie de Parakou																																								
Jeudi 15/09/20	Dassa-zoumè	8h00	Mairie de Dassa																																								
	Abomey	11h30	Mairie de Abomey																																								
	Aplahoué	15h00	Mairie d'Aplahoué																																								
	Lokossa	17h00	Mairie de Lokossa																																								
Vendredi 16/09/20	Allada	9h00	Mairie d'Allada																																								
	Pobè	14h00	Mairie de Pobè																																								
	Porto-Novo	16h30	Mairie de Porto-Novo																																								

Date limite des questions :18/09/2022

Date limite des réponses : 20/09/2022

Date limite de dépôt des offres : 05/10/2022

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures 27 minutes.

Fait à Cotonou le 12 septembre 2022

